

Où souvent un seul mot, baume consolateur,
 Pénètre doucement dans les replis du cœur.
 Sa vie et son génie étaient à leur aurore ;
 Heureuse et confiante, elle écrivait encore.
 Mais, hélas ! étrangers, les mots sont suspendus,
 Et sur le papier blanc que de pleurs répandus !
 Dans les climats lointains, dans la vieille Angleterre,
 Étrangers comme amis, tous l'aimaient sur la terre !
 Peut-être en ce moment, ange, esprit radieux,
 Les accents de ta voix pénètrent dans les cieux ;
 Dans ces parvis sacrés ton âme simple et pure
 S'enivre près de Dieu du seul bonheur qui dure.
 Oui, le cœur a besoin, quand il a vu mourir,
 De croire à la patrie où rien ne doit finir ;
 Et cet être créé par le Dieu de puissance,
 Auquel le sang d'un dieu rendit son innocence,
 Doit vivre plus d'un jour. Appui des malheureux,
 Douce et sainte croyance, ouvre-lui donc les cieux.
 Dis-lui : « Tu sus remplir ta mission d'amour ;
 Tu vivais pour aimer : on t'aimait à ton tour.
 Qu'aurais-tu donc encore à faire sur la terre ?
 Ange venu du ciel, retourne vers ton père ! »

L'AUTEUR.

D'Élisa Rivers et des Scènes du grand monde.

LA SALLE DES PAS PERDUS.



Elle a deux cent vingt-deux pieds de long sur quatre-vingt-quatre pieds de large. C'est, dit-on, la plus vaste salle qui existe. Là trônèrent les premiers capétiens, ces rois de fer qui jalonnent notre histoire comme des trophées d'armes. Là trônent les rois de notre époque, les avocats.

La vieille salle, la grand'-salle du moyen âge n'existe plus. Un incendie la consuma dans la nuit du 5 au 6 mars 1618. Ce fut, dit *le Consti-*

tutionnel du temps, l'œuvre des jésuites, qui voulaient anéantir les pièces du procès de Ravillac. Pauvres jésuites! ils sentent le soufre d'une lieue : pas de brûlure d'hommes ou d'écrits où l'on ne s'obstine à voir leur mèche! Mais le greffier Voisin, homme prudent et soigneux comme tous les greffiers du monde, s'empressa de mettre ses archives en sûreté. Il justifia les jésuites, l'honnête plumitif, puisque les pièces du procès sauvées, il n'y eut pas contre eux le plus petit mot à dire. Qu'auraient-ils donc voulu brûler? Le greffier?

Les révérends pères blancs comme neige, la grand'salle n'en demeura pas moins brûlée, et ce fut dommage. Mieux eût valu voir arder toute la paperasserie de maître Voisin, qui sait? maître Voisin lui-même, et une demi-douzaine de robes noires appartenant à la très-sainte société, que de perdre ainsi en une nuit, en quelques heures, le plus vénérable monument de cette guerrière et chevaleresque époque qu'avait effacée la renaissance, et qu'allait reléguer dans la nuit des temps, sur les confins des époques grecque et romaine, ce siècle roide, guindé, aligné comme une allée de Le Nôtre, qui prit le nom de grand, pour lui et pour son roi, l'héritier de Richelieu, qui n'était pas grand!

Là, debout, immobiles, appuyés sur leur fra-

mée, ou leur glaive, ou leur sceptre, vêtus de fer ou d'hermine, chevelus ou barbus, figuraient tous les rois de France, conquérants ou nationaux, Francs ou Gaulois, depuis l'inamovible Pharamond jusqu'au roi chevalier, qui se laissa battre et prendre par Charles-Quint, prendre et tuer par la belle Ferronière. Dans ce silencieux congrès, l'usurpateur coudoyait le légitime, et, suivant l'ordre invariable des dynasties, le maire du palais, passé roi, flanquait le dernier des Merwig, l'héritier royal des ducs de Paris avait pour serre-file le dernier des avortons couronnés de Karl-le-Grand. L'incendie confondit tout, consuma tout, rois et dynasties.

Ne nous faisons pas toutefois les *pleureurs d'Homère*. Leur heure serait plus tard venue à ces rois de bronze, et le spectacle du colossal médaillier n'eût pas réjoui les yeux de nos jeunes remueurs de moyen âge. Le puritanisme de nos premiers républicains était tant soit peu iconoclaste : il n'avait pas pour les fleurs de lis royales les yeux de M. de Salvandy.

Mais sans doute il eût épargné l'innocente table de marbre qui remplissait tout entière l'une des extrémités de la salle, cette table où les enfants de Robert-le-Fort donnaient leurs festins royaux, où la basoche *régnante et triomphante* représentait, aux jours des grands *ébâs*-

tements et joyeusetés, ses farces, ses moralités, ses sotties. Curieux objet d'analyse que cette royauté qui, encore à fleur de terre, partageait familièrement avec le menu peuple ses salles de cérémonie, tenait ses assises en personne au pied d'un chêne, pour s'élever plus tard, invisible et toute-puissante, jusqu'à son apogée de Versailles, puis redescendre, modeste et bien apprise, jusqu'à la promenade bourgeoise et aux poignées de main : arc de cercle mystérieux qui s'écarte peu à peu de la tangente populaire, et qui revient invinciblement s'y perdre pour obéir aux lois de sa nature.

Le bon vouloir des rois de France pour la basoche tenait du reste un peu du cousinage ; car la basoche aussi avait son roi, roi librement élu, roi aveuglément obéi, qui traitait parfois de puissance à puissance avec son cousin du Louvre, et qui, en bon et loyal allié, lui prêtait au besoin l'assistance de ses dix mille sujets, hardis garçons, toujours d'humeur à désertir l'huis du procureur, et à changer la plume pour la lance. Les armes royales de la basoche témoignaient de l'estime qu'on faisait de ses vertus guerrières. Un casque surmontait son écusson chargé de trois écritoires, et supporté par deux jeunes filles nues. Aux basochiens, comme à leurs héritiers, les joyeuses amours, les amours

de mansarde, les jeunes filles dont la toilette n'est jamais si belle que lorsqu'elles n'ont pas même un cotillon !

Heureux roi de la basoche qui percevait ses impôts sur son cousin de France, lequel, pour prix de féaux services, l'autorisait à couper trois arbres par an dans ses forêts, qui rançonnait le parlement, et qui ne levait d'autre contribution sur ses sujets que le béjaune des nouveaux venus ! Heureux état dont le budget entier s'écoulait en ébattements joyeux, en frais de costume et de musique, en galas, le jour où, leurs drapeaux écussonnés en tête, les enfants de la basoche allaient donner des aubades à leurs dignitaires et aux gros bonnets du parlement !

Pauvre basoche ! on lui vola son roi. Henri III, d'équivoque mémoire, s'avisait d'en prendre ombre. Lui, roi à deux couronnes, lui qui avait été roi élu, il supprima d'un signe de tête le rival modeste qu'élevaient sur le pavois des clercs de procureur ! Le roi de la basoche disparut, avec son confrère l'empereur de Galilée, comme avaient disparu le roi des ribauds, comme disparurent ces myriades de rois qui gouvernaient les corps de métier de ce Paris aujourd'hui révolutionnaire, et qui a tant de peine à en souffrir un.

Mais le royaume ne périt pas avec son chef : régie par un chancelier, la basoche conserva

force et vigueur jusqu'à la révolution ; arrivée là, elle s'engouffra dans l'hécatombe des institutions du passé : elle s'y précipita joyeuse, avec son uniforme rouge et ses épauettes d'argent. Héroïque et dévouée, elle déterra des fusils aux Invalides, et vint avec le peuple prendre la Bastille : en la nivelant au sol, elle sapait son privilège, et ce fut de grand cœur. L'uniforme rouge fit place à l'habit noir, le basochien au clerc d'avoué. C'est bien terne un clerc d'avoué !

Tout s'en va et tout vient à point en ce monde. Nous vivons en un temps nivelé, monotone, qui ne rit plus. C'est merveille comme ces centres de joyuseté et d'autorité que le vieux régime avait créés ont perdu toute analogie avec nos mœurs, en disparaissant de nos usages. Qu'auraient affaire avec nous les gais basochiens ? Un saute-ruisseau d'huissier se regimberait tout rouge contre un roi, n'eût-il qu'un sceptre de papier, et pour écusson trois écritaires.

Je reviens à ma grand' salle : brûlée, on la rebâtit, on fit du grandiose et du beau : à la simple couverture en charpente succéda une double voûte en pierres de taille, divisée en deux nefs égales par un rang de piliers et d'arcades. De grandes ouvertures cintrées et vitrées aux extrémités de la salle, des œils de bœuf pratiqués dans les flancs des deux voûtes pourvoient suffisam-

ment de lumière ce vaste promenoir : telle fut l'œuvre architecturale de Jacques Desbrosses. Quant à la décoration intérieure, aucun ouvrage de la statuaire ne vint remplacer la royale généalogie, et ce n'est que de nos jours qu'on a installé dans une niche une statue de Malesherbes, sauvée, dit-on, en 1830, de la fureur du peuple, et qu'on aurait dû immoler aux antipathies des connaisseurs. A propos de Malesherbes et de sa statue, un savant littérateur qui m'honore de sa bienveillance, infatigable compulseur et redresseur de faits, grand dénicheur de réputations usurpées, comme l'abbé Delaunay était un grand dénicheur de saints, m'a expressément recommandé de protester, dans cet article, contre un éloge donné à l'ancien ministre de Louis XVI, par l'inscription placée au bas de la statue. Il y est dit en latin, pour que tout le monde le comprenne, que Malesherbes donna *la liberté aux prisonniers*. Or il résulte d'un ouvrage publié sous Louis XVI, par un intendant-général du roi, que, pendant la durée de son ministère, Malesherbes fit mettre en liberté *trois individus* détenus par lettres de cachet. Je devais à mon savant ami cette satisfaction. Adviendra ce que pourra de la réputation de Malesherbes.

Finissons-en avec les murs et les plâtres : parlerai-je de l'étage immédiatement placé sous la

salle des Pas-Perdus? demanderai-je à ces chambres, les unes sans jour, les autres pourvues d'un jour blafard, les mystères gastronomiques du pot au feu de nos pères, car là étaient les cuisines de saint Louis? vraiment non. Le cœur manque à l'aspect de ces salles. Là naguère encore étaient les prisons et les cachots de la Conciergerie. Ces murailles nues ont long-temps suinté le sang; là eurent lieu les massacres de septembre.

La salle des Pas-Perdus n'a pas ces horribles stigmates, ces sanglantes traditions. De l'ancien régime elle n'a guère perdu que sa *messe rouge* qui se célébrait naguère à Notre-Dame, et qui, je crois, ne se célèbre plus du tout. C'était pour la rentrée solennelle du parlement, fixée au lendemain de la Saint-Martin. « Dans la grand'salle, « dit Dulaure, était alors déployé un autel dédié « à saint Nicolas, où l'on célébrait la messe du « Saint-Esprit, dite aussi la *messe rouge*, parce « que les présidents et conseillers y assistaient « en robes de cette couleur. MM. les gens du roi « recevaient les serments des avocats et des procureurs. Les présidents et les conseillers, dans « cette cérémonie, se saluaient réciproquement, « non à la manière des hommes, mais comme « le font encore quelques femmes, en fléchissant « et en écartant les genoux.» Singulier spectacle,

et qui prouve jusqu'à quel point l'étiquette et l'esprit de corps peuvent façonner aux plus stupides bizarreries. Qu'on se figure soixante graves personnages vêtus de rouge, se repliant sans rire sur eux-mêmes comme des écrevisses!

Privée aujourd'hui de messe rouge et de salutations féminines, la salle des Pas-Perdus n'est plus qu'un vaste vomitoire, où va déborder pêle-mêle, marchant, courant, se heurtant, se couloyant, musant, causant, déclamant, gesticulant, toute cette population à part qui vit des tribunaux et qui les fait vivre. Là circulent, s'entre-choquent, aux heures d'audience, la magistrature assise et la magistrature debout, l'avocat qui fut ministre, côte à côte de l'imberbe licencié, l'avoué riche et l'avoué à enrichir, la partie demanderesse et la défenderesse, qui se dévorent des yeux en s'apercevant, pendant que leurs avocats se donnent une fraternelle poignée de mains; les gendarmes de la banlieue, les gardes municipaux, les huissiers, les témoins, les prévenus, les plaignants, tout ce mobilier des cours et tribunaux de justice, les clerks d'avoué, depuis le saute-ruisseau musard qui s'en va, les mains dans les poches, chercher une expédition au greffe, jusqu'au grave maître-clerc qui rumine l'*Oratio pro Murena*, qu'il va prononcer à l'audience de référé. C'est un mouve-

ment continu et régulier dans sa diversité; c'est un bruissement monotone, où aucune voix ne prédomine, et qui ressemble assez au mugissement périodique de la mer. Tout passe, s'en va et repasse, affairé ou non, les plus désœuvrés paraissant les plus pressés, pour l'honneur de la robe. Seuls immobiles à leur poste, les écrivains publics voient circuler ce tumultueux bourdonnement, sans s'en émouvoir. Assis au coin des piliers, à de maigres échoppes, dont la voûte de la salle leur économise la couverture, s'éventant l'été, pompant l'hiver la chaleur bienfaisante d'un réchaud, ils taillent leurs plumes, quêtant la pratique d'un œil fin, et sans déroger à leur dignité.

« Où donc est-ce la police correctionnelle, monsieur l'écrivain, s'il vous plaît? Voyez le malheur! je suis citée pour témoigner. — Devant quelle chambre, madame? (et l'écrivain règle son papier sans lever les yeux.) — Plaît-il? c'est une vilaine femme qui demeure sur mon carré, et qui a affronté la portière et sa demoiselle, fi, l'horreur! Je viens témoigner contre elle, comme de juste. Mais, pardon, mon bon monsieur, c'est pour dix heures : où est-ce donc la police correctionnelle? — On ne peut donc pas savoir devant quelle chambre? (Il regarde la bonne femme et remarque d'un clin d'œil non son visage de

soixante ans, mais son schall de laine à fond noir, sa robe de mérinos fraîche et propre, ses souliers neufs, il radoucit la voix.) La septième chambre! en face à droite, madame, vous montrerez ce perron à double rampe. — Merci, mon bon monsieur. — Pardon, madame, vous vous intéressez à la plaignante, à votre portière? — Dame, monsieur l'écrivain, quand on est depuis vingt ans dans la même maison; et puis c'est une femme agréable, honnête, et qui a de quoi! — A-t-elle un avocat? — Nenni, monsieur, elle n'aime pas la dépense; mais son affronteuse en a pris un fameux, qu'on dit : tenez, la voilà là-bas, avec lui, ce petit, gros, rouge. — Il faut dire à madame votre portière de se faire défendre, de prendre un avocat; autrement elle perdra pour sûr, et Dieu sait si elle s'en trouvera mal au logis. — Je le lui ai dit bien des fois. Est-ce qu'il est encore temps? — Certainement, madame; les avocats, c'est toujours prêt, les bons, s'entend. Tenez, voici une carte, elle n'a qu'à demander ce monsieur aux huissiers. Ils le connaissent tous. C'est un habile homme, je vous le donne de confiance.» La pauvre femme se confond en remerciements, et rejoint en courant son amie la portière. L'adroit proxénète se ren gorge; c'est à peine si, durant ce dialogue, il a

levé un instant les yeux de son papier, sur lequel il vient de tracer un M majuscule. Quand la vieille a tourné les talons, il la désigne prestement du regard à un grand efflanqué d'avocat, qui allonge le pas en sifflant un air de Pont-Neuf, et a déjà rattrapé les deux commères, et entamé ses ouvertures avant d'être au haut du perron.

Ce n'est pas seulement par le compéragé des écrivains publics, des huissiers-colporteurs de cartes qu'une certaine catégorie d'avocats cherche ses causes, on les voit souvent faire l'article en personne; c'est moins coûteux et plus prompt. La salle des Pas-Perdus leur sert de principal théâtre. Ils sont là, le flair au vent, épiant le gibier que la police correctionnelle va leur fournir, happant au passage ces bonnes et innocentes figures qu'un geste trop prompt, une parole trop crue livrent en holocauste à la vindicte publique. Ils se font compendieusement raconter toute l'affaire, ils s'apitoyent sur la position du prévenu, ils trouvent la cause grave, les questions épineuses; mais il y a moyen de sortir de ce mauvais pas. Si l'affaire reste sans défense, elle tournera mal. Qu'on dise seulement un mot, ils s'en chargent, qu'on ne dise rien, ils s'en chargent encore; le pauvre diable est, quoi qu'il en

ait, muni d'un avocat. Il en serait quitte pour quelques francs d'amende, pour les frais peut-être; il lui faudra déboursier trois fois plus, les joies d'une dizaine de dimanches, pour les honoraires de l'avocat, heureux si l'habileté du Cicéron de police correctionnelle ne lui vaut pas quelques jours de prison, auxquels le tribunal n'eût pas pensé sans la défense!

Il est vrai que, parmi ces happeurs de cause, il s'en trouve qui se contenteraient au besoin d'un fromage. On en a vu qui poussaient l'humilité jusqu'à ramasser à quatre pattes, en face du client, les pièces de cent sous que le client leur jetait tout bonnement à la figure.

Plus d'un de ces racoleurs ne dédaigne pas de se populariser avec les guichetiers pour qu'ils lui livrent le gibier d'assises. Il leur serre cordialement la main; s'il dîne, il les invite à dîner; au besoin, il les voiturerait avec mesdames leurs épouses à une partie de campagne. Le détenu un peu étoffé paiera tout cela.

Ce n'est là que la boue des avocats, il faut se hâter de le dire: juger de la moralité du barreau par cette moralité ordurière, serait une chose aussi absurde que de mesurer sa capacité à la capacité de ce porte-robe, qui, dans je ne sais quelle affaire d'escroquerie, posa et développa

gravement des conclusions où il demandait, avant dire droit, que monsieur le procureur du roi fût tenu de rapporter la preuve légale du décès de Napoléon.

Faut-il au fond s'indigner bien fort contre ces pauvres diables, qui ne sachant ni scier du bois ni battre l'enclume, se sont faits avocats en désespoir de cause, et luttent par tous les moyens possibles contre la faim? C'est une chose respectable que la faim! Que font-ils de plus au reste que ces médecins, charlatans ou non, qui couvrent Paris d'affiches d'une aune, et vous assassinent dans les rues de leurs consultations gratuites?

Ce n'est pas là le barreau, ce n'est pas là la faculté parisienne. Bien que l'esprit avocat soit mon antipathie la plus prononcée, je reconnais de grand cœur que la probité, le désintéressement, le dévouement même ne font pas faute à la majeure partie du barreau et aux notabilités de l'ordre. C'est injure de parler de ces qualités morales, car c'est injure d'en douter.

Les gros bonnets de l'ordre vont régulièrement s'ébattre et secouer la poudre de l'audience dans la salle des Pas-Perdus. Là, ces messieurs, dont ailleurs la presse recueille religieusement les paroles, causent familièrement avec le bourgeois

leur client, ou devisent avec leurs confrères. Dans la foule, pour n'en citer qu'un, remarquez-vous cette physionomie régulière et fine, voyez-vous ces poignées de main données à droite et à gauche au plus inaperçu des stagiaires, comme pour faire oublier qu'on a été ministre et pis encore.

Polis, aimables et froids, ils se piquent surtout d'être gens du monde sous leur robe noire. Les beaux causeurs ne manquent pas dans le nombre, toujours un peu s'écoutant parler, mais valant qu'on les écoute. Qu'est-ce en effet que la plaidoirie parisienne, autre chose qu'une spirituelle causerie?

Peut-on parler de l'avocat, sans dire un mot de l'homme qui s'était placé le premier de l'ordre, et dont le talent fait le désespoir de ses jeunes confrères, comme sa haute fortune est leur plus puissant mobile d'émulation? Trois qualités qu'il possédait à un degré éminent l'avaient mis hors de ligne : c'était la parole ferme et âpre, mordante, incisive, l'érudition sagace, abondante, variée, la mémoire fidèle, prompte, pleine d'apropos. La souplesse de cette dernière faculté lui faisait trouver au moment même la part d'érudition dont sa cause avait besoin. C'étaient d'abord des citations toutes crues : il vous rapportait dans un plaidoyer la moitié d'une églogue de

Virgile : il n'était qu'un pédant phrasier. Plus tard il a appris à broyer habilement dans son discours cette science indigeste, à la colorer, à se la rendre propre. Il est devenu un orateur.

Puisque j'ai cité le type de l'avocat, je dois dire sur la profession toute ma pensée.

L'avocat est le symbole de notre époque : quand la confusion des langues est arrivée, l'avocat règne : il règne aujourd'hui. Qu'est-ce que nos assemblées législatives ? une Babel. Qui s'y dispute l'influence par la parole ? des avocats. Au profit de qui a été exploitée, s'il vous plaît, la révolution ? au profit des avocats. L'avocat est partout, touchant à tout, brouillant tout, prenant tout. L'avocat est ministre, chargé du bavardage officiel. L'avocat est essentiellement député. Pour lui a été inventé le représentatif. C'était un peu de l'avocasserie déjà que notre grande assemblée constituante. N'était la colossale figure de Mirabeau, n'étaient ces trois grands corps aux prises, n'était la sainteté de l'œuvre, la netteté du but tracé, les Target, les Chapelier, les Thouret eussent bien pu nous faire de la fluide syllogistique de barre. Aujourd'hui que ces grandes nécessités ne se présentent pas, que toutes les questions épuisées de débats gisent haletantes dans l'arène, qu'à force d'avoir faibli devant les

faits, la foi s'est émoussée ; aujourd'hui l'empire de la parole est aux avocats. Pourquoi M. A., l'avocat, s'est-il placé en tête de l'opposition ? c'est que M. B., l'avocat, occupait pour le parti ministériel. Et pourquoi l'opposition s'est-elle scindée ? C'est que deux avocats, MM. A. et C. ne pouvaient trôner ensemble.

Dans tous les degrés de la hiérarchie sociale, ils se sont infiltrés, versant leur goutte d'eau pour creuser leur nid. Il serait long le compte des avocats qui se sont faits conseillers d'état, préfets, sous-préfets, receveurs des finances, entreposeurs de tabac ; des avocats chefs, sous-chefs, rédacteurs aux ministères ; des avocats présidents, conseillers, juges, procureurs-généraux et royaux, substituts, juges de paix : je n'oserai jurer qu'il n'y en a pas parmi les sergents de ville. A l'étranger, nous avons des avocats, sinon ambassadeurs, les titres leur manquent, au moins chargés d'affaires, consuls, vice-consuls, chanceliers. Nous étions naguère pour l'Europe un peuple danseur et cuisinier, nous sommes aujourd'hui un peuple avocat.

La robe et le chaperon, l'hermine et la toque indiquent moins aujourd'hui aux curieux l'avocat que l'adepte gouvernemental. Il s'agit bien de murs mitoyens et même de questions d'état ; l'échappé

de licences est l'homme politique par excellence. Il est le phare qui doit éclairer nos débats, les réchauffer; car à lui est dévolue la gloire de tout nier et de tout prouver, de trouver à chaque question le pour et le contre, et de tenir la conviction indécise. A ses débuts il se fait au hasard journaliste, l'avocat sans cause est l'avocat de toutes les causes: puis comme il n'y a que les mots qui retentissent, il parle, il parle: la publicité a bientôt stéréotypé son nom, et le voilà en route.

L'avocat a sa tribune à lui: l'avocat a accaparé la seule scène où il y ait aujourd'hui du drame: il a la *Gazette des Tribunaux* et la cour d'assises.

Mirabeau plaidait contre Portalis, alors simple avocat au parlement d'Aix, depuis ministre et père de ministre. Le célèbre avocat, après avoir épuisé contre son effrayant adversaire toutes les formes de l'éloquence, termina ses périodes indignées par cette apostrophe: *Fils ingrat, époux barbare, père dénaturé!* Mirabeau, hideux de dédain et de colère, la lèvre contractée, l'œil terrifiant, se lève et s'écrie: *Vil marchand de paroles!* Au fait, Portalis n'eût-il pas plaidé pour Mirabeau comme pour sa femme.

Ceci n'est pas une satire contre la profession,

c'est une boutade contre le siècle, qui n'en ira pas moins son chemin. Notre établissement politique nous a fait une vie en relief qui a mis, par la force seule des choses, l'avocat sur le chandelier. C'est la parole qui gouverne, et la parole c'est le bavardage. Les sociétés ne vont pas loin avec ce mobile. Démosthènes et Cicéron ont enterré Rome et Athènes.

Avec notre merveilleuse mobilité, une transformation est chose facile: déjà une fois nous avons vu le règne des avocats, c'était le directoire: les bavards! comme ils se sont tus devant le génie!

Je compte sur cette transformation, et tout me fait croire que le mouvement des esprits vers les applications matérielles est un indice de sa venue. S'il faut à la société une tête qui la dirige, qu'elle tombe aux mains des savants plutôt que des avocats. Aux uns la conviction est mobile et multiforme, aux autres elle est invariable, basée qu'elle est sur les démonstrations sans réplique, et sur l'observation. Chez les premiers, les doctrines se sont continuellement modifiées, altérées, renouvelées, sans qu'il soit bien clair qu'il y ait eu amélioration: chez les autres les modifications sont toujours des progrès constatés; le corps de doctrine s'accroît constamment, comme les eaux

274 LA SALLE DES PAS PERDUS.

d'un fleuve où les alluvions se déversent. Une direction pareille convient seule à une société en progrès.

— Vienne donc le règne des savants après le règne des avocats !

CHARLES REYBAUD.



LA NOUVELLE
CHRONIQUE DE SAINT-SÉVERIN.



J'avais pourtant, ô mon église, secoué contre votre portail la poussière de mes pieds. Honteux de la plébéienne destinée de leur patron, vos prêtres avaient introduit par surprise un autre Séverin dans le sanctuaire, et peu à peu ils avaient étendu sur le tombeau du pauvre moine le riche manteau de l'abbé. Seul, j'étais demeuré